



Luxembourg, le 07 JUL. 2023

ADMINISTRATION COMMUNALE DE
CONSDORF
8, Route d'Echternach
L-6212 CONSDORF

N/Réf.: 97774-M

Madame la Bourgmestre,

En réponse à votre requête réceptionnée le 8 juin 2023 par laquelle vous sollicitez la prorogation de l'autorisation 97774 du 12 août 2021 relative à l'aménagement d'un parking et d'une aire de pique-nique sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de CONSDORF: section A de CONSDORF-OUEST (in der Bach), sous le numéro 907/609, je fais droit à votre demande en prorogeant l'autorisation précitée pour la durée d'un an à partir du 12 août 2023.

Toutes les conditions de l'autorisation 97774 du 12 août 2021 restent entièrement applicables.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-EST
- Commune de CONSDORF